

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM
Séance du 02 FEVRIER 2004

Objet : L'an deux mille quatre et le deux Février
à 18 heures

Admission en
non valeur

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre prescrit par le règlement, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON

0402/04

Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, BARBIER, BONNET, FRANCO, FRERE,
GILLY, GUENOT, LORENZI, MANGIAPAN, MARY, MASCARELLI,
MALAUSSENA, VEROLA.
MMES FORESTIER, PECQUEUR, RENAUDO, SOMARIA, STEFANI.

Le Président informe l'Assemblée qu'afin de clôturer définitivement
les comptes des années 1998 à 2001, il y aurait lieu d'annuler les
titres de recettes émis à l'encontre de parents d'élèves dont la
Paierie Départementale n'est pas parvenue à recouvrir.

En conséquence, le Président propose d'admettre ces titres en non
valeur pour un montant de 985,26 euros.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

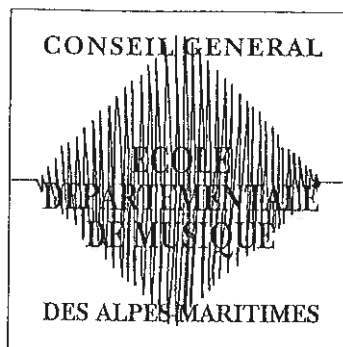
- décide d'admettre en non valeur les titres listés en annexe d'un
montant de 985,26 euros.
- de prévoir au prochain budget l'ouverture de crédits nécessaires.

Ainsi fait, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON





ETAT DES ADMISSIONS EN NON VALEUR

Année	Date	Bord.	Titre	Dû	Tiers	Objet
1998	20/11/98	19	115	53,35 €	M. FEDJKHI M.	Cotisation élève 97/98
	20/11/98	19	116.	160,07 €	Mme LANTERI B.	Cotisation élève 97/98
Total 1998				213,42 €		
2001	19/12/01	10	93	228,67 €	Mme CALMELS V.	Cotisation élève 2000/2001
	19/12/01	10	97	106,71 €	Mme.PRADELLI L.	Cotisation élève 2000/2001
	19/12/01	10	101	436,46 €	M. RORY	Cotisation élève 2000/2001
Total 2001				771,84 €		
Total Général				985,26 €		

Nombre de titres : 5



38, rue de la Santoline, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE
Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83